Difficulté
Moyenne

17,2 km
369 m > 482 m
4h30

BONNE DIRECTION | CHANGEMENT DE DIRECTION | MAUVAISE DIRECTION

Boussac-Bourg

Moulin et étang du Montet



Au nord de Boussac, ce sont deux possibilités de parcours qui s'offrent à vous ! Découvrez les jolis panoramas de la campagne environnante et ressourcez-vous près de l'étang du Montet.

To the north of Boussac, there are two possible trails available to you! Discover the beautiful panorama of the surrounding countryside.

D Place du 19 mars

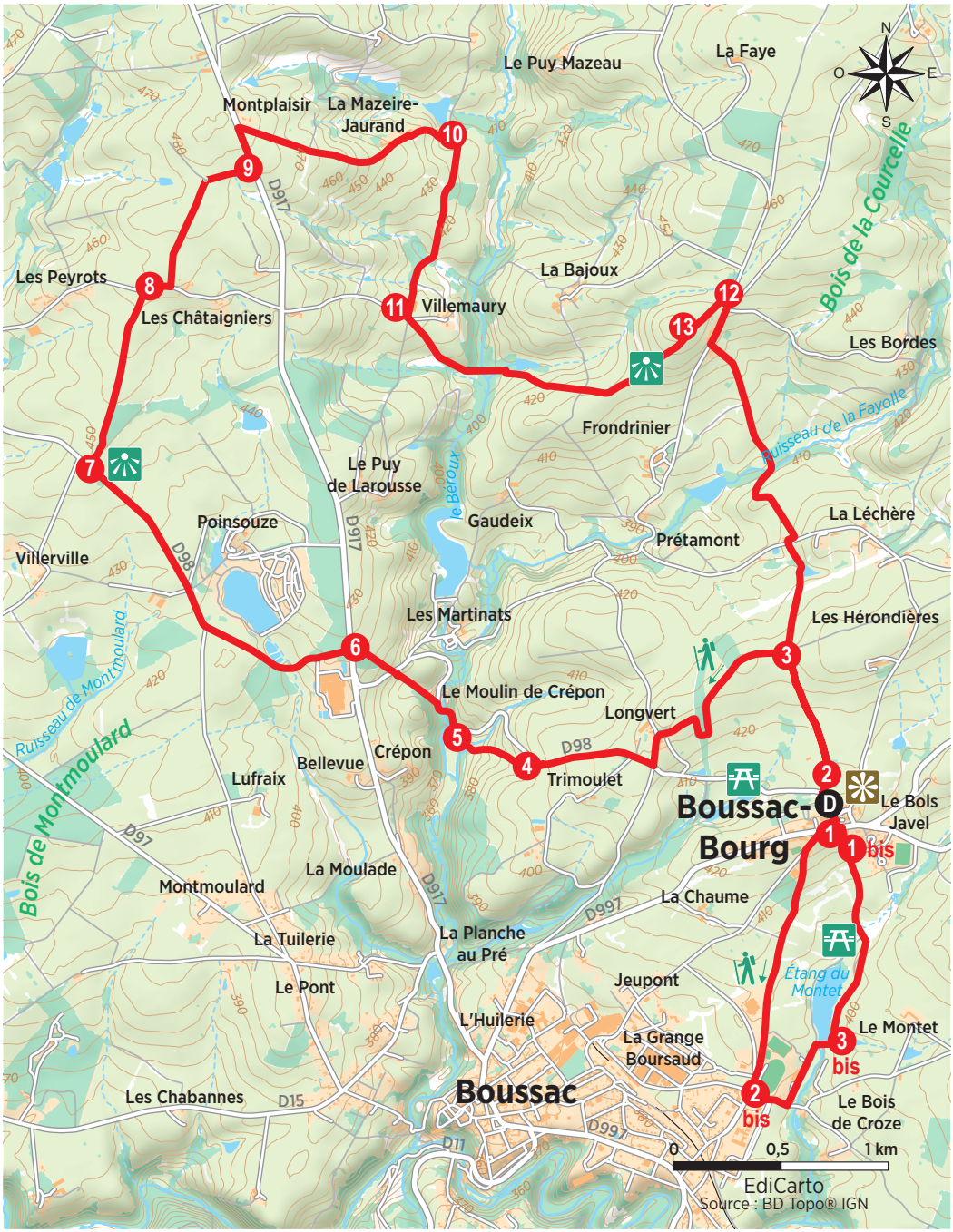
1. Prendre la route de Bussière-Saint-Georges (D98).
2. Après la sortie du bourg, prendre le chemin de droite dans le virage (avant de prendre le chemin, faire un aller-retour pour observer l'ancien lavoir du bourg sur la route à gauche).
3. À l'intersection, prendre le chemin de gauche en direction du hameau de Longvert. Passage sur le pont de chemin de fer. Dans le hameau, prendre à gauche, puis au carrefour à droite.
4. Après 500 m sur la route, prendre le chemin de gauche dans la courbe.
5. De retour sur la route, au Moulin de Crépon, passer le pont du Bérou et prendre le chemin de gauche en montant le long de la maison ancienne. Couper à nouveau la route et poursuivre sur le chemin d'en face.
6. Traverser la D917 et poursuivre sur la D98 en direction de Bussière-Saint-Georges. Poursuivre la route sur 1,7 km, sur la droite.
7. Un peu avant la seconde ligne haute tension, prendre le chemin à droite jusqu'à la route des Peyrots.
8. Prendre à droite sur 140 m, puis le chemin à gauche jusqu'à rejoindre à nouveau la D917.
9. Remonter la D917 sur 200 m, puis tourner à droite sur la route de la Mazeire Jaurand.
10. Continuer le chemin jusqu'à retrouver le GR46, puis prendre à droite jusqu'au hameau de Villemaury.
11. Au carrefour, tourner à gauche en direction des habitations et, après 10 m, prendre le chemin à droite (ne pas continuer sur le GR46). Poursuivre sur le chemin jusqu'à la route.
12. À la route, tourner à droite et descendre sur 250 m.
13. Prendre le premier chemin à gauche dans le hameau et suivre le GR41 jusqu'au retour à Boussac-Bourg.

La boucle de l'étang du Montet

1. Bis De retour sur la place du 19 mars, descendre la route vers les ateliers communaux et prendre le chemin à gauche, le long des ateliers.
2. Bis Au bout du chemin, contourner le stade qui se trouve sur la gauche et prendre la direction de l'étang du Montet.
3. Bis Longer l'étang du Montet par la droite (tronçon situé sur le GR41). Au bout de l'étang, traverser la passerelle et remonter le GR41 jusqu'à Boussac-Bourg. Au bout du chemin, de retour dans le bourg, remonter sur la gauche pour rejoindre le point de départ.

POINTS D'INTÉRÊT

Les églises jumelles : Boussac-Bourg s'appelait autrefois Boussac-les-Églises, en raison de sa particularité d'avoir deux églises. Celles-ci présentaient une disposition curieuse, bâties à la même époque, parallèlement l'une à l'autre. Le site est classé Monument historique depuis 1930. **Le moulin de Crépon :** moulin dit « à roue verticale ». L'eau, amenée par un canal aérien, fait tourner une roue constituée d'augets (ici métalliques) installés à l'intérieur du moulin, qui transmet à son tour la majeure partie de l'énergie à une pièce nommée lanterne.
Le château de Poinsouze et son parc : élégant château de style Renaissance. **L'étang du Montet :** un sentier est aménagé autour de l'étang pour en faire le tour ; il est également possible d'y pêcher. C'est un site agréable où les familles aiment se retrouver. **Petit patrimoine :** croix, borne directionnelle, lavoir.



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr
112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne
Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire
EST CREUSE développement
Ne pas jeter sur la voie publique.